

COMMUNIQUE  
DE PRESSE

**Sylvie DUBOIS et Olivier PERVERELLI, Conseillers départementaux, communiquent les décisions votées en faveur du canton du TEIL lors de Commission Permanente du 6 novembre 2017 :**

**288 104,76 €** répartis au titre des Droits de Mutation 2017, en faveur des communes d'Alba la Romaine, Aubignas, Berzème, Darbres, Lavilledieu, Lussas, Mirabel, Scautres, St Andéol de Berg, St Germain, St Gineis en Coiron, St Jean le Centenier, St Laurent S/Coiron, St Maurice d'Ibie, St Pons, St Thomé, Valvignères et Villeneuve de Berg.

**1 197 €** à la commune d'Alba la Romaine au titre de la politique de l'eau, pour la révision du schéma général d'assainissement.

**350 €** répartis au titre du Fonds d'encouragement aux Initiatives Locales en faveur de la commune de Lussas et de l'association Alba Nera Rencontres Ehémères à Alba la Romaine.

**9 500 €** répartis au titre du programme de prévention de la perte d'autonomie des séniors, en faveur d'Ardèche Images à Lussas, de l'APATPH René Avond à Lavilledieu et de la Compagnie Emilie Valantin au Teil.

**10 000 €** à la Régie de Territoire du Teil au titre du règlement d'intervention pour l'aide au démarrage et au soutien aux structures d'insertion.

**1 860 €** répartis en faveur de 12 associations du canton au titre de l'aide forfaitaire aux clubs et associations de 3<sup>ème</sup> âge.